

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS  
A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHRONIQUE

Il est affligeant de constater combien le peuple de France se désintéresse du sort de la patrie.

Nous sommes là des tas qui continuons à manigancer nos petites affaires, comme si nous n'étions pas à la veille de la ruine totale et nous offrons au monde le spectacle le plus démoralisateur qui soit.

Cependant il n'y a pas à douter que le cataclysme final menace notre pays, nos libertés, notre conscience et tous le reste.

Eh ! bien personne ne remue, personne ne bouge. Nous allons, fredonnant quelques refrains grivois, souriant au moindre cotillon qui passe, tandis qu'à nos pieds s'entrouve l'abîme béant.

La patrie, la religion, les libertés, nous nous asseyons dessus, tout simplement. C'est une chose abominable.

Aussi est-il bon que des gens sévères nous rappellent de temps à autre aux tristesses de la réalité présente et nous devons leur savoir gré, à ces Cassandres grincheux, de veiller tandis que nous dormons.

Ah ! ce n'est pas nous, allez, qui sauverions le Capitole.

Voici pourquoi je remercie la personne avisée qui m'a envoyé le petit papier où sont prédits tous nos malheurs. Grâce à elle, j'ai connu mes erreurs et je me suis fait le serment de l'aider dans sa tâche patriotique.

Je recommande sa lecture à ceux, qui, comme moi se crevaient agréablement les yeux.

Voici comme il commence, le petit papier.

« Une personne dévouée vient ou viendra bientôt vous tendre la main pour la grande cause des élections de mai prochain. De grâce, nous vous en supplions, faites-lui bon accueil. »

Ah ! qu'elle vienne, mon Dieu, qu'elle vienne ! Vous n'avez pas idée de l'accueil que je lui ferai.

« De ces élections, continue le petit papier, dépend l'avenir de la religion, de la société, des familles, de la patrie française tout entière. »

Là, je vous le disais bien. La religion, la société, la famille, la patrie, tout est perdu... à moins que je ne vote pour un ami de Lemaitre. Oh ! si je vote pour lui, alors, tous est sauvé !...

Mais, continuons notre lecture, car cela ne suffit pas.

« Et les élections elles-mêmes dépendent des ressources pécuniaires — non pas certes, qu'il soit question en aucune sorte d'acheter les voix des électeurs, on n'aurait garde de leur faire cette insulte, d'ailleurs inutile... »

Or, ils ne sont pas pour les insultes inutiles et qui ne rapportent rien.

On peut, évidemment, leur reprocher d'avoir souvent insulté des gens honorables. Mais leur excuse était que cela leur servait beaucoup, et alors, je vous jure que les insultés avaient leur paquet.

Donc, « donnez largement » ajoute la circulaire. Puis elle énumère, bien longuement, les « intentions » dans lesquelles il faut donner : pour l'église de votre Baptême, pour le curé de votre paroisse, pour que le Concordat ne soit pas dénoncé, pour que l'agriculture renaisse, le commerce prospère : pour que le collectivisme n' nous prenne pas tout... »

Ceci m'a laissé rêveur, je dois l'avouer. Car enfin, que je me dépouille au profit du curé de ma paroisse ou bien que le collectivisme me dépouille, cela me fait l'effet d'être à peu près la même chose. Il ne me resterait pas davantage dans un cas comme dans l'autre. Du reste, cela ne me changerait pas beaucoup d'avec aujourd'hui et c'est pourquoi je me console.

Mais voici la considération qui doit emporter les dernières hésitations : « Donnez pour que la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre ne soit pas transformée en un monumental Casino. »

Devant cette affreuse perspective, je plains ceux qui rechigneraient encore. Si la France n'empêchait pas cela, c'est qu'elle serait tombée bien bas.

Que les bons citoyens se rassurent, d'ailleurs. Le petit papier nous apprend qu'ils ont avec eux Sainte-Geneviève et Jeanne d'Arc ; tous les saints du paradis, la Vierge et le Seigneur lui-même.

Dès l'instant que tout ce monde-là se mêle

de l'affaire, il n'y a plus à douter que les élections soient excellentes.

Où alors, il faudrait que le Seigneur désire, lui aussi, un Casino monumental à la place du Sacré-Cœur de Montmartre ; ce que nous ne saurions admettre un seul instant.

Il est vrai qu'il faut s'attendre à toutes les surprises.

Qui aurait cru, par exemple, que cet extraordinaire Delarey allait bonnement renvoyer son prisonnier Methuen.

Quant la nouvelle de la victoire boer à Tveebosch parvint en Europe, quand on apprit que le général-lord Methuen, un des plus nobles seigneurs de l'antique Albion, était tombé entre les mains des burghers, il y eut comme un soupir de soulagement et partout l'on se dit : « Maintenant, Kruitzinger est sauvé. »

Voilà que ce n'est pas ça du tout et que le général boer rend aux Anglais le formidable atout qu'il tenait entre ses mains.

On aurait grande envie de lui adresser des reproches à ce Delarey qui nous fait, à première vue, l'impression d'être un peu trop naïf. Cependant, les Boers pourraient nous répondre qu'ils ont su jusqu'ici mener leur affaire assez habilement pour n'avoir de leçons à recevoir de personne et qu'au demeurant plus que de conseils, ils auraient besoin de secours.

Quoi qu'il en soit, les Boers se sont encore grandis aux yeux du monde entier par cet acte si simple et si beau.

Quant aux Anglais, les voilà quelque peu ridiculisés, maintenant qu'ils doivent plier leur orgueil jusqu'à manifester de la reconnaissance à ces ennemis qu'ils traitaient naguère de brigands.

Cette victoire morale n'est point après tout, chose de mince importance. Les Boers ont encore augmenté l'universelle sympathie qui les entoure et d'où sortira peut-être leur salut au moment décisif.

Qui sait ? La suprême habileté n'était-elle, pas, ici comme en bien d'autres circonstances de se montrer généreux.

Mais il est, par exemple, une chose que je ne parviens pas à m'expliquer : pourquoi les journaux cléricaux, s'acharnent-ils à nous faire l'éloge de ce peuple hérétique ; à nous vanter ses qualités morales, son courage, sa vitalité stupéfiante, enfin toutes ces vertus qui font de lui un inépuisable objet d'admiration. Les lecteurs de ces pieux journaux ne doivent plus s'y reconnaître et ce zèle à louer des ennemis du Saint-Père doit mettre leur foi apostolique à une rude épreuve.

Un des derniers articles d'une des innumérables Croix, « la Guerre de l'Indépendance » m'a paru singulièrement dangereux. A côté des Boers qu'on nous présentait comme des héros incomparables, voici ce qu'il y était dit des Etats-Unis : « Ces sauterelles » comme on les appelait sont devenues en moins d'un siècle un peuple de 90 millions d'âmes dont les plus orgueilleux et les plus puissants potentats recherchent aujourd'hui l'alliance et cajolent les fantaisies. »

Les Américains ? Encore des hérétiques. Que la Croix prenne garde ! Ses lecteurs pourraient se mettre à faire des comparaisons. Ils auraient bien vite constaté que, sans la protection du Pape, les Allemands, Américains et Anglais ont prospéré et sont demeurés forts, tandis que l'Espagne et l'Italie, fidèles à l'autorité spirituelle du Pontife romain, ont fait... tout le contraire.

Cela les amènerait à réfléchir. Or, il n'est jamais bon pour l'Eglise que ses fidèles se mettent à réfléchir.

Emile LAPORTE.

## CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 18 mars 1902

M. Berton dépose une motion invitant le ministre des travaux publics à obtenir des compagnies qu'elles accordent en vue des élections législatives des billets d'aller et retour avec réduction de 80 0/0, à l'effet de permettre aux citoyens éloignés de leur circonscription de se rendre au bureau de vote.

M. Baudin promet de faire auprès des compagnies les démarches nécessaires.

La proposition de M. Berton est renvoyée à la commission des chemins de fer.

La Chambre revient ensuite aux lois électo-

rales. On discute tout d'abord diverses questions locales, au sujet du remaniement de certaines circonscriptions.

L'article 1<sup>er</sup> du projet de la commission est adopté.

M. Andrieu fait adopter une motion tendant à ce que les juges de paix et les conseillers de préfecture puissent être candidats même s'ils n'ont pas donné leur démission dans le délai de six mois qui demeure imposé aux fonctionnaires.

M. Pourquery de Boisserin dépose l'amendement suivant : « L'article 15 de la loi organique est remplacé par la disposition suivante : Les députés sont élus pour 6 ans ; la Chambre se renouvelle intégralement. »

C'est donc le mandat de six ans que les députés sont appelés à voter.

M. Viviani combat cet amendement car dit-il, cet amendement a le caractère d'un acte de sollicitude personnelle.

M. Magniaudé dit que 6 ans sont nécessaires pour faire de la bonne besogne.

M. Viviani déclare que ce n'est pas son avis ; dans 4 ans les députés ont le temps de travailler. Il voudrait même que les députés soient plus souvent en contact avec les électeurs.

M. Rouvier au contraire soutient l'amendement de M. Pourquery de Boisserin.

M. Klötz le combat.

M. Leygues, au nom du gouvernement se rallie à l'amendement, qui est voté, la 1<sup>re</sup> partie par 298 voix contre 237 ; la 2<sup>e</sup> par 374 voix contre 172.

Le projet concernant les fraudes électorales est adopté.

Et la séance est levée.

## Sénat

Séance du 19 mars 1902

Le Sénat aborde le budget de 1902.

M. Girault prend la parole et dit qu'il faut opposer aux attaques de la réaction le tableau des réformes accomplies pendant la législature finissante.

Les dépenses ont été réduites au strict minimum.

M. Dubost, rapporteur général demande au Sénat d'envisager dans l'examen du budget l'intérêt général.

Il justifie les dépenses qu'on a été obligé de faire et conclut en demandant au Sénat d'adopter le budget de l'exercice 1902, tout en invitant le gouvernement à étudier un projet de réformes fiscales.

M. Caillaux, ministre des finances s'explique ensuite sur le déficit de 60 millions.

Il demande au Sénat de voter le budget.

Et la séance est levée.

## M. WALDECK-ROUSSEAU

L'Éclair publie la note suivante :

« On agit depuis longtemps dans les milieux parlementaires, la question de savoir ce que fera, après les élections générales, le ministère. Restera-t-il au pouvoir, ou au contraire, vaudra-t-il, en disparaissant de son plein gré, mettre la Chambre nouvelle en présence d'un gouvernement nouveau ?

Si nous en croyons un homme fort bien placé pour être renseigné, c'est cette dernière hypothèse qui serait la vraie. M. Waldeck-Rousseau est, paraît-il, résolu à démissionner le 1<sup>er</sup> juin, jour de la rentrée des Chambres. Il a même exigé, de la part de tous ses collaborateurs, l'engagement formel de ne pas faire partie de la prochaine combinaison ministérielle.

Cet engagement a, d'ailleurs, nous affirment-on, soulevé des protestations véhémentes de la part de quelques-uns d'entre eux, qui ne se sont rendus que contraints et forcés en quelque sorte, aux objurgations du chef du gouvernement.

Pour se reposer des fatigues du pouvoir, le président du conseil se propose d'entreprendre une série de voyages qui dureront huit ou neuf mois. Il ira d'abord dans le nord de l'Europe et visiterait le Danemarck, la Suède et la Norvège, aux approches de

l'hiver. Il se rendrait ensuite en Egypte. Tous ces voyages s'effectueraient à bord de l'Ariane, un yacht de 600 tonneaux, acheté récemment par un député fort riche, membre de la majorité. Les aménagements du yacht sont, nous assure-t-on, déjà commencés.

M. Waldeck-Rousseau rentrerait alors en France et surveillerait de près les affaires politiques.

Son intention serait, dans un avenir plus ou moins rapproché, de revenir au pouvoir et de le conserver jusqu'au moment de l'expiration des fonctions du président Loubet. »

Il y a du vrai et du faux dans cette note, ajoute la Dépêche. Le vrai, c'est que M. Waldeck-Rousseau n'a pas l'intention de s'éterniser au pouvoir. Il éprouve le très légitime désir, après l'énorme effort qu'il vient de donner, en ces trois dernières années, de prendre un peu de repos, et il est exact qu'il se dispose à effectuer une assez longue croisière, dès qu'il se trouvera débarrassé des soucis du pouvoir.

Mais, où l'information de l'Éclair est fantaisiste, c'est à la partie qui assigne au départ de M. Waldeck-Rousseau une date fixe, celle du 1<sup>er</sup> juin. M. Waldeck-Rousseau s'en ira quand il faudra, c'est-à-dire au moment opportun.

Si, comme les renseignements qui affluent de tous côtés paraissent l'indiquer, les élections prochaines ont une tendance accentuée à gauche, son départ, après la constitution de la Chambre, n'offrirait pas d'inconvénients, car le parti radical pourra, sans aucune difficulté, constituer le cabinet tout indiqué pour prendre la succession du gouvernement actuel.

## EN CHINE

Les Rebelles

Une lettre reçue de Tien-Pak, localité située à cinquante milles du Quang-Tchéou-Wan, annonce que les affaires sont suspendues par suite de la crainte inspirée par les rebelles. Le maréchal Sou se trouve à Tien-hau et le général Ma à Kaou-Tchen. Ils attendent l'un et l'autre des renforts. Ils désirent effectuer la jonction de leurs forces, mais les rebelles tiennent tous les défilés. Ils réussissent cependant à s'emparer des approvisionnement venant de l'intérieur. Un grand nombre de soldats chinois, tentés par la perspective du butin et d'une meilleure solde, se joignent aux rebelles. Ceux-ci ont à leur tête Hong-Ming, parent du célèbre Hong Soux-Chouen, chef de la révolte des Tai-Pings.

Des information du Kouang-Si signalent une recrudescence de la rébellion. Le mouvement gagne rapidement les trois provinces de Kouang-Si, Kouang-Toung et Yun-Nan. Le général Ma a été envoyé de Canton contre les rebelles ; il les a attaqués à Fang-Cheng, après une bataille qui a duré deux jours. Le général Ma a été obligé de battre en retraite. Les rebelles ont occupé Fang-Cheng et y ont établi leur quartier général. Ils ont fait prisonniers ou tué tous les mandarins et ont pillé la ville.

## Au Transvaal

La situation militaire

Lord Kitchener télégraphie :

« Prétoria, 17 mars.

» Les troupes du général French serrent de près deux commandos dans le centre et les repoussent vers l'ouest. De ce côté, on



continue de fortifier la ligne des blockhaus.  
 » Quelques escarmouches sont signalées au nord de la ligne.

» La continuation des opérations dans la partie nord-ouest de la colonie d'Orange a abouti à la capture de cinquante prisonniers, parmi lesquels le commandant Behrend Celliers, blessé.

» Dans le Transvaal occidental, il y a suffisamment de troupes pour parer à toute éventualité ».

**La mission de Lord Wolseley**

Suivant le correspondant du *Petit Parisien* à Londres, lord Wolseley est bien chargé d'une importante mission. Il désirerait s'informer si les Boers ne consentiraient pas à faire la paix sur les bases suivantes :

- 1° Echange du Rand contre les pays côtiers qui séparent les Républiques de la mer ;
- 2° Indépendance absolue sous le contrôle de la diplomatie d'Angleterre ;
- 3° Amnistie pleine et entière pour les Afrikanders et les Nataliens révoltés.

Ce n'est toutefois qu'une rumeur, qui doit être acceptée sous toutes réserves.

**INFORMATIONS**

**Commission du suffrage universel**

M. Leygues, remplaçant M. Waldeck-Rousseau, a conféré hier, avec la commission du suffrage universel, au sujet de l'affichage électoral sur l'article renvoyé par la Chambre.

La ministre doit demander quelques modifications en vue d'assurer à tous les candidats l'égalité des droits au point de vue de l'étendue de la situation des emplacements réservés aux placards électoraux.

La Chambre en effet, reprendra la discussion de cette proposition, puis elle examinera le projet tendant à autoriser deux candidatures simultanées par dérogation à la loi de 1889 sur l'interdiction des candidatures multiples.

Le gouvernement appuiera cette mesure, qui est proposée par la commission.

La commission, après avoir entendu M. Georges Leygues, a modifié le projet ainsi que le demandait le ministre.

En ce qui concerne les candidatures multiples, la commission a, d'accord avec le ministre, maintenu sa proposition primitive qui consiste à autoriser la candidature simultanée dans deux circonscriptions.

**Proposition nationaliste**

MM. Ch. Bernard et Chiché, les députés nationalistes de la Gironde, viennent d'informer le président du conseil qu'ils déposeront jeudi sur le bureau de la Chambre, au début de la séance, une proposition d'amnistie en faveur des condamnés de la Haute-Cour. Ils demandent la discussion immédiate.

**Poursuites contre les religieux**

On annonce que des poursuites sont intentées contre des anciens religieux pour infraction à l'article 16 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Les religieux poursuivis sont les pères Moisan, Bouvié et de Caraval ; ils auraient prêché, malgré la défense qui en est faite aux capucins et aux jésuites, dans diverses églises de Paris.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Votes de nos députés**

Sur la proposition de M. Pourquery de Boisserin, tendant à fixer à 6 ans la durée du mandat législatif, les trois députés du Lot ont voté pour.

**Congés de Pâques**

En conformité des arrêtés ministériels du 18 janvier 1887 et 1<sup>er</sup> août 1892, les congés de Pâques sont fixés ainsi qu'il suit dans les établissements d'enseignement secondaire :

Lycées et collèges. — Sortie, le mercredi qui précède le jour de Pâques (mercredi 26 mars), à partir de midi ; rentrée, le lundi de Quasimodo, à l'heure réglementaire (lundi 7 avril).

Le même congé sera accordé aux élèves des cours secondaires de jeunes filles.

Ecoles normales. — Sortie, le jeudi qui précède le jour de Pâques (jeudi 27 mars) ; rentrée le lundi de Quasimodo (7 avril), à l'heure réglementaire.

**CAHORS**

**Mairie de Cahors**

Un nouveau cas de rage canine à Cahors vient d'être signalé, après autopsie, par M. le vétérinaire sanitaire, et beaucoup de chiens, croit-on, ont été mordus.

Malgré 3 arrêtés successifs, au mépris du danger presque permanent et des conséquences de cette terrible maladie, certains propriétaires s'obstinent à ne pas remplir les obligations qui leur sont imposées. Un 4<sup>e</sup> arrêté est pris à la date du 20 mars.

Dans ces circonstances périlleuses, l'administration municipale croit devoir faire un pressant appel à la bonne volonté, au dévouement et au généreux concours des habitants pour exécuter ces arrêtés ou faciliter, dans la mesure du possible, leur application. Que les récalcitrants se pénètrent bien qu'il s'agit, non pas d'une mesure vexatoire, mais bien de la protection humaine et de la préservation d'une mort effroyable ; qu'ils sachent aussi qu'il y a à peine quelques jours, un malheureux jeune homme des environs est mort victime de la rage dans les plus atroces souffrances ; qu'ils sachent enfin qu'en résistant plus longtemps, ils assumeraient une très grande responsabilité et manqueraient en outre à tous les devoirs sociaux.

MAZIÈRES, adjoint.

**Recette ruraliste**

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Cayla, maire de St-Géry, conseiller d'arrondissement, est nommé receveur ruraliste à Cahors, en remplacement de M. Prunieras, décédé.

**Médaille militaire**

Parmi les sous-officiers inscrits au tableau du concours pour la médaille militaire, nous relevons les noms des sous-officiers du 7<sup>e</sup> :

- Blanc, adjudant.
- Fayard, adjudant.

**CES DAMES QUÊTEUSES**

Depuis quelques jours, des dames de la bonne société de notre ville passent dans les maisons et sollicitent quelques dons en faveur de l'œuvre électorale... anti-gouvernementale.

C'est leur droit, mais elles ne trouveront cependant pas mauvais de n'être pas toujours satisfaites.

C'est pourquoi, si d'aventure, ces chères dames dévouées à la cause nationalo-cléricale se présentaient chez nos amis — ce qui est arrivé, — que ceux-ci les reçoivent aussi galamment que les a reçues l'ami PINCE SANS RIRE du *Progrès du Nord* dont nous publions les spirituelles lignes suivantes :

Une dame charmante, exquise, adorable, savoureuse, avec des dessous à faire loucher un moine, s'est présentée hier chez moi. Elle s'est trompée d'adresse... Ça peut arriver à tout le monde.

ELLE. — Vous me pardonnerez mon audace, Monsieur.

LUI. — Dites, Madame.

ELLE. — Vous êtes trop intelligent et trop aimable pour ne pas me comprendre...

LUI. — Allez, Madame.

ELLE. — Nos maris étant impuissants ici, à sauver tout ce qui nous est cher, famille, religion, patrie.

LUI. — Bien, continuez...

ELLE. — Nous avons dû entrer dans le mouvement...

LUI. — Je vous en prie, madame, n'hésitez pas, c'est toujours si agréable de voir une femme entrer en mouvement !...

ELLE. — Je suis certain, que vous m'aidez, Monsieur...

LUI. — Comment donc, madame, avec le plus grand plaisir. Vous êtes véritablement adorable.

ELLE. — Tenez, inscrivez votre obole sur ce carnet...

LUI. — Oui, je sais que le Gouvernement actuel est formé de fripouilles et de proscriptionnaires.

ELLE. — Alors, vous mettez ?

LUI. — Je m'inscris pour 5 louis.

ELLE. — Toute joyeuse et l'œil enveloppant : Merci, Monsieur, avec des hommes tels que vous, nous sommes sûres de remonter la France.

LUI. — A votre tour, Madame, je ne doute pas que vous honoriez ma liste de votre souscription (il lui passe une liste de souscription pour les candidats radicaux et ajoute) : Comme vous êtes plus riche que moi, Madame, et plus sensible encore, je ne doute pas que vous vous inscririez pour dix louis.

ELLE. — Je croyais être chez un homme bien élevé... Bonsoir, Monsieur !

PINCE-SANS-RIRE.

**Dans les écoles laïques**

Hier soir, dans une des salles de l'école laïque de la rue du Lycée, une charmante fête a laquelle assistaient les parents des élèves de cette école, a été donnée pour célébrer le centenaire de Victor Hugo.

M. Brunswick, le dévoué et distingué maître du Lycée Gambetta, a parlé de l'œuvre de Victor Hugo, et sa causerie a vivement intéressé les nombreuses personnes qui s'étaient rendues à la soirée.

Des vers de Victor Hugo ont été récités par de jeunes enfants.

La soirée a été très intéressante. Nous en félicitons vivement les organisateurs. Ces jours derniers, une fête analogue avait eu lieu à l'école de la rue Fénelon, et prochainement à l'école de la place Thiers, pareille soirée sera offerte aux parents des élèves.

**Acte de probité**

M. Contou, huissier à la Préfecture, a trouvé sur la voie publique une certaine somme d'argent, qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Nous adressons à M. Contou toutes nos félicitations.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

**PROGRAMME DES 20 ET 23 MARS**

Marche Viennoise (Allegro)	Zichrev.
Le Dieu et la Bayadère (Ouv.)	Auber.
A. Passe-Pied	Gillet.
B. Flirtatiou (Intermezzo)	Steck.
Rigoletto (Fantaisie)	Verdi.
Les Echos des Concerts (Quadril.)	X...

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 18 au 20 mars 1902

**Naissance**

Deltheil, Pierre-Armand, rue St-Barthélemy, 23.

**Arrondissement de Cahors**

**LAUZÈS. — Ordre du jour.** — Nous recevons la communication suivante :

Les soussignés, maires républicains du canton de Lauzès, réunis le 18 mars 1902 à l'occasion du conseil de révision, ont voté l'ordre du jour suivant :

« Considérant que M. Rey, député, a toujours été le défenseur ardent et éclairé des intérêts matériels de notre pays et que grâce à son concours le département du Lot a vu ses impôts considérablement diminués ;

« Considérant qu'aux élections sénatoriales, à deux reprises, non seulement il a donné l'exemple de la discipline qui est la force de notre parti, mais qu'il a fait en outre et surtout preuve d'une abnégation dont les républicains doivent lui tenir compte ;

« Considérant que M. Rey, élu en 1898 avec un programme de concentration républicaine a rempli loyalement son mandat ;

« Considérant qu'en présence des candidatures nombreuses qui semblent devoir se produire dans l'arrondissement de Cahors, il est nécessaire, plus que jamais, d'affirmer l'union qui s'est faite sur le nom de M. Rey et qui nous assurera une nouvelle victoire républicaine ;

« Disent qu'il y a lieu de lui maintenir leur confiance.

» Ils acclament de nouveau sa candidature aux élections législatives et s'engagent à la soutenir énergiquement.

» Ils chargent M. Peyrichou, conseiller général du canton, de lui transmettre le présent ordre du jour. »

**Ont signé :**

- MM. Peyrichou, maire de Cabrerets.
- Durand, maire de St-Cernin.
- Rouquié, maire de Cras.
- Cassan, maire d'Orniac.
- Delfau, maire de Sénailiac.
- Grimal, maire de Péjacoy.
- Pradié, maire de St-Martin-de-Vers.
- Delfour, maire de Lauzès.
- Bastide, maire de Sabadel.
- Pons, adjoint au maire de Sauliac.
- Faurie, adjoint au maire de Lentillac.
- Lasfargues, adjoint au maire de Blars.

**PRAYSSAC. Foire.** — Hausse sur les bœufs ; moutons gras, 75 c. le kilo ; autres, de 15 à 30 fr. l'un ; agneaux, de 12 à 25 fr. l'un ; cours ordinaires sur les porcs. Dindons, de 7 à 8 fr. l'un ; poules, de 4 à 5 fr. la paire ; lapins, 30 c. la livre ; œufs, 60 c. la douzaine.

Blé, de 13 à 14 fr. ; maïs, de 9 à 10 fr. ; pommes de terre de 4 fr. 50 à 7 fr. le tout les 4/5.

**MONTCABRIER. — Foire.** — Les bœufs se vendaient à des bons prix.

Cours ordinaires sur les porcs. Moutons gras, 70 c. le kilo ; autres, de 10 à 25 fr. l'un ; agneaux, de 12 à 20 l'un ;

poules, 50 c. la livre ; dindes, de 6 à 7 fr. l'une ; lapins domestiques, de 1 fr. 50 à 2 fr. 58 la paire.

Enfs, de 55 à 60 c. la livre.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC. — L'élection.** — Le candidat que nous estimons — ce qui est notre droit strict — quantité négligeable, se montre fort vexé de notre appréciation.

Il paraît que nous nous trompons et que cet homme est toujours terrible.

Tant pis !

En tout cas l'avenir nous fixera.

Quant aux lettres qu'on nous défie de publier, ce n'est pas « celles-là » que nous visions. Il s'agit d'une autre.

Nous la publierons si cela nous plaît, si cela est utile surtout et quand le moment nous paraîtra opportun, ne nous préoccupant pas autrement des défis de l'éternel candidat qui passe sa vie à bluffer ses compatriotes.

**FIGEAC. — Fêtes de mai.** — Une réunion générale a eu lieu, lundi, à l'hôtel de ville, à l'effet de nommer la commission définitive. En voici la composition.

Président M. Germain Nozières ; vice-président, M. Laffont-Daynac ; secrétaire M. Maruéjols ; trésorier, M. Sabouraud ; commissaires, MM. Fontanel, Paul Nozières, Mayrand, Basset, Salvage, Dardenne fils, Lamberty, Théron fils, Vaysses.

Un appel va être adressé aux habitants. Des quêtes devant être faites à domicile, des commissions désignées à cet effet, sont chargées de recueillir les offrandes.

Nous ne saurions trop recommander à nos concitoyens de se montrer généreux, ces fêtes attirant chaque année dans notre ville un grand nombre d'étrangers.

Nous donnerons incessamment le programme des réjouissances qui promettent d'être fort belles.

La prochaine réunion aura lieu jeudi 20 courant présence indispensable.

**Cheval emballé.** — Lundi, vers six heures du soir, un cheval attelé à un petit camion chargé de fûts vides qui s'était emballé sur la route de Roussille, descendait l'allée Victor-Hugo, à une allure désordonnée. Un malheur devenait inévitable lorsque deux personnes parmi lesquelles M. Marty, âgé de 60 ans, originaire de Faycelles, parvinrent à le faire dévier. L'animal se dirigeait vers la banquette de l'allée et le camion fut arrêté par un tilleul.

**Arrondissement de Gourdon**

**La situation politique**

Il y a six mois, la plus vive anxiété était peinte sur tous les visages des démocrates de l'arrondissement de Gourdon ; chacun se demandait si le vide creusé par la disparition subite du chef éminent, le regretté M. de Verninac, ne replongerait pas notre arrondissement dans l'obscurité du cléricisme réactionnaire d'où il l'avait sorti !

Les élections du conseil général, dans le canton de Martel en particulier, ont fait mesurer à tous les militants du parti républicain la gravité du péril ! L'immense catastrophe qui avait frappé la démocratie en plein cœur, a réveillé les courages abattus ! L'armée républicaine a compris, que plus que jamais elle devait serrer ses rangs pour résister aux louches manœuvres de l'ennemi ; et, si ses efforts n'ont encore obtenu un plein succès, ils ont eu pour 1<sup>er</sup> effet d'empêcher M. Lachière d'être réélu au conseil général.

Voyons maintenant les conséquences qu'on peut tirer de cette consultation du suffrage universel, en vue des élections législatives : M. Lachière, grâce à sa fameuse alliance avec l'abbé de *La Croix du Lot*, fut réélu au scrutin de ballottage du 22 mai 1898, par 10.098 voix, contre 9.355 suffrages donnés à M. Cocola.

La majorité de l'élu était donc exactement de 743 voix. Le canton de Martel seul, donnait une majorité de 760 voix à M. Lachière et en supposant que tous les autres cantons eussent partagé leurs suffrages aux deux candidats, le canton de Martel faisait sa majorité à notre député actuel.

A cette époque quelques républicains timorés, malheureusement trop nombreux croyaient encore au républicanisme de M.



Lachière ; l'équivoque de ses votes et de ses abstentions n'avaient pas ouvert les yeux de tout le monde, le brave cultivateur du fond de nos campagnes n'ayant pas souvent de journaux à sa disposition pour se fixer sur la conduite de son représentant. Aujourd'hui l'éveil est donné, tout le monde est renseigné, voici le résultat de la 1<sup>re</sup> bataille : En 1901, les élections au conseil général ont donné à Martel les chiffres suivants : votants 2.752.

Majorité absolue..... 1.377  
M. Lachière..... 1.370 voix  
M. Miret..... 1.264 —  
M. Colrat..... 105 —  
Suffrages à divers ou voix perdues 12 —

Par le simple exposé ci-dessus, on voit clairement qu'il a manqué 7 voix à M. Lachière pour être élu conseiller général et que sa majorité à la députation s'est évanouie. Peut-il espérer que rejeté dans son propre fief électoral, les autres cantons iront le repêcher ? nous ne le pensons pas ; depuis plus de 25 ans l'arrondissement de Gourdon a compté 11.000 voix républicaines et 7.000 voix réactionnaires ; malgré la diminution de la population, la proportion est restée à peu près la même, il y aurait plutôt progrès en faveur des républicains ; par conséquent, l'union des républicains doit triompher et écraser pour toujours le cléricalisme personnifié par notre député sortant et déjà sorti.

**MARTEL.** — Réunion publique. — On nous adresse avec prière d'insérer, l'article suivant :

La réunion de dimanche, à Martel, a été un immense succès pour M. Fleuret qui était allé dans un milieu hostile aux idées réformatrices, exposer et défendre la politique radicale.

Devant huit cents électeurs environ, venus de toutes les communes avoisinantes, l'orateur a développé son programme, insistant surtout, au point de vue économique, sur la nécessité de remplacer le système fiscal actuel par un régime nouveau plus conforme à la justice sociale, et il a préconisé l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

Abordant la question cléricale qui est, dit-il, non pas une question religieuse, mais une question politique, il montre, en des envolées superbes d'éloquence, l'Eglise tendant tous ses efforts vers l'anéantissement de l'esprit de liberté soufflé dans le monde par la Révolution française, et il réclame énergiquement, au nom de la République menacée, la suppression du budget des Cultes et l'abrogation de la loi Falloux.

Des amis de l'abbé de « la Croix » essayent de réfuter les développements de l'orateur, et de l'arrêter par la multiplicité des objections ; mais M. Fleuret, discutant près d'une heure avec eux, les cloue à chaque objection nouvelle, aux applaudissements unanimes de l'assemblée.

Le Candidat radical termine par une charge éloquente contre le nationalisme, amalgame honteux de toutes les réactions, et de longues acclamations saluent celui qui

vient de réaliser ce problème difficile : faire applaudir à Martel, les deux réformes anticléricales réclamées par les républicains.

Ivoy-le-Pré (Cher), le 13 mai 1901. Il y a dix ans que j'ai employé pour la première fois le Baume Victor qui m'a guéri d'un rhumatisme articulaire. Depuis cette époque je ne ressentais plus de douleurs, lorsque cet hiver qui a été froid et humide, j'ai eu les mains, les genoux et les pieds enflés. Je ne pouvais fermer la main. Il m'était impossible de tenir une plume et d'écrire. J'ai de nouveau fait usage du Baume Victor et j'ai senti un grand soulagement, mes pieds et mes genoux ont rapidement guéri, j'ai pu reprendre mon travail et je ne ressens plus aucune douleur. Mme Vve CANTIN-DUBOIS (Sig. lég.)  
A. M. Hertzog, pharm., 28, rue de Grammont, à Paris.

**BULLETTIN FINANCIER**

Les allures de la Bourse ne se modifient toujours pas, les transactions sont limitées et les cours sont sans changement notable.  
Le 3 0/0 clôture à 100 62, le 3 1/2 0/0 à 102 15.  
Le Crédit foncier se traite à 740 ; le Comptoir national d'Escompte à 576.  
Le Crédit Lyonnais reprend à 1.050. Dans sa séance du 18 mars, le Conseil d'administration de cet établissement a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 50 fr. par action.  
La Société générale est demandée à 612.  
La Compagnie française des Mines d'Or est ferme à 115 fr.  
Les Chemins français n'ont pas varié.  
L'Action Wagons-Lits est ferme à 306 fr.  
Le Suez a passé de 3.970 à 3.975.  
La Dynamite Centrale s'échange à 730.  
Parmi les fonds étrangers : l'Extérieure ferme à 77.87 ; l'Italien à 100.55 ; le Portugais à 28 95.  
Le Serbe 4 0/0 unifié se négocie à 67.80.  
Le Turc D cote 26.17 et la Banque Ottomane à 272.  
Rappelons que c'est le samedi 22 courant que sera close l'émission de l'emprunt chinois 5 0/0 dont nous avons donné les conditions les plus intéressantes. On peut dès à présent souscrire par correspondance dans les Agences départementales de la Société Générale, du Comptoir d'Escompte, etc., etc.

**Bibliographie**

**LE BON JOURNAL**

Administration et Rédaction, 26 rue Ravine Paris, 6<sup>e</sup> — Sommaire du 16 mars 1902.  
Vse Nacla : Chronique. — Daniel Ribe : Un caprice. — Georges Ohnet : Le brasseur d'affaires (suite). — Jean Aicard : Tata (suite). — Pierre de Lano : Suprême pardon (suite). — Camille Flammarion : Stella (fin). — Jeanne France : Le luxe : voilà l'ennemi. — Henry Grenet : 100 millions (suite). — Félicien Nacla : Dictionnaire rustique (suite). — Petite correspondance.  
SAINT-NICOLAS. — 23<sup>e</sup> année. — Sommaire du n° 15 — du 20 mars 1902.  
Le Roi Sans-Souci et la Princesse Anrore, par J. Barany. — Thérèse (histoire vraie), par G. Le Cordier. — Tourne, tourne mon rouet, par Eud. Dupuis. — La Capitaine du « Yacatan » par E. Salgari. — Une pêche miraculeuse, par Tante Nicole. — Boite aux lettres. — Tirelire aux Devinettes.

Illustrations de E. Ray, A. Birch, A. Bertrand, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et Départements : six mois 10 fr. ; un an 18 fr.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1529<sup>e</sup> livraison (22 mars 1902).

Fille de Rois, par Pierre Maël. — La Sérothérapie contre le vaccin des serpents, par Daniel Bellet. — La photographie stéréoscopique pratique, par Frédéric Dillaye. — L'ouragan, par A. Mélandri. — Les Timbres-poste, par Lucien d'Elne.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain 79, Paris, 6<sup>e</sup>.

LA NATURE. Revue des sciences illustrées, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef, (Masson et Cie, éditeurs 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1504, du 22 Mars 1902.

Les mésanges ou paridés, par E. Henriot. — Métrophotographie ou photogrammétrie, par le capitaine X. — Chemin de fer d'Hanoi en Chine, par Daniel Bellet. — Les progrès et la puissance des machines marines, par Pierre de Mériel. — Essences exotiques, par Jacques Boyer. — Les geysers américains, par M. Boule. — L'hybridation des blés, par Albert Villecoq. — L'arrhénal, par le Dr Capitan. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 17 mars 1902, par Ch. de Villadeuil. — Au Nouveau-Cirque, par Paul Méguin.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

**LA PHLÉBITE**

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'**Elixir de Virginie** qui rétabira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

Monsieur le Directeur du **Monde Moderne** 5, rue Saint-Benoît, Paris  
Veuillez envoyer un numéro complet et gratuit à l'adresse ci-dessous :  
.....  
A découper et à envoyer pour être mis à même d'apprécier et de comparer cette Revue de premier ordre. 91

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Fêtes de Pâques 1902**

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour.

Les billets d'aller et retour à prix réduits prévus par les tarifs spéciaux G. V. n°2 et G. V. n° 102 et auxquels ces tarifs accordent une validité prolongée à l'occasion des **Fêtes de Pâques** seront exceptionnellement cette année, mis à la disposition des voyageurs à partir du jeudi 20 mars ; ils seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du jeudi 10 avril. Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 10 avril.

**Excursions**

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Paris, *via* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

**REPRÉSENTANTS**

On demande dans toutes les localités des personnes sérieuses pour placer huiles d'olives et savons. Appointements 120 fr. par mois ou remises très élevées. Ecrire à L. M. Eymard et Cie, fabricants à Salon (Bouches-du-Rhône).

**Bulletin météorologique**

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
16 Dim.	+ 12.5	+ 7	772	Beau
17 Lundi	+ 12.5	+ 6	770	Beau
18 Mardi	+ 12	+ 4.5	760	Beau
19 Mer.	+ 16.5	+ 7	762	Beau
20 Jeudi	+ 15	+ 6.5	761	Pluv.

Altitude moyenne de Cahors (Lot), 138 mètres au-dessus du niveau de la mer.  
Temps probable : Variable  
D<sup>r</sup> HERBEAU.

**LE PAYS**

DES

**CHIMÈRES**

ADAPTÉ DE L'ANGLAIS

PAR BÉNÉDICT-HENRY REVOIL

X

San-Francisco

Naturellement le paysan peureux poussa un grand cri, mais les deux amis se moquèrent de lui et cherchèrent à lui expliquer que ce personnage inconnu n'était autre qu'un voyageur qui, comme eux était venu se reposer.  
— Parlez plus bas M. Creps, répondit Donatus Kuik. Il se peut que vous ayez raison, mais il y a peut-être aussi du danger à réveiller ce géant brutal savez-vous ? Quel pays, bon Dieu ! quel pays ! Et dire qu'il faut payer trois dollars pour risquer de se faire couper le cou. Je payerais cher pour être couché dans ma maison de Natten Haersdonck.

Victor et Jean furent d'avis de ne point réveiller le « gentleman » endormi, aussi se mirent-ils à parler à voix basse.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

Tout à coup des paroles aigres se firent entendre ; l'homme couché à moitié réveillé, disait d'une voix caverneuse :

— Eh ! là-bas ! Silence. Eteignez cette damnée bougie.

Donatus Kuik, tremblant de peur, obéit à l'instant même, en glissant à l'oreille de ses amis, ces mots à peine perceptibles :

— Couchons-nous et ne disons plus mot.

Victor et Jean suivirent cette sage injonction. Jean Creps ne tarda pas à s'endormir, mais Victor Roseman, qui songeait à cette vie anti-sociale des Californiens, resta éveillé une partie de la nuit. Donatus, lui, rêvait d'assassins à longues barbes, porteurs du coutelas et de revolvers à six coups qui tiraient de ci, de là, il tressaillait comme un démon dans l'eau bénite.

XI

La Lettre

Le bon paysan fut le premier qui ouvrit les yeux, avant que le matin fût venu. Mais à peine eut-il regardé autour de lui qu'il se hâta de couvrir sa tête avec sa couverture.

L'homme à la longue barbe, debout au milieu de la chambre, avait jeté sur lui des yeux féroces au moment où il se réveillait.

Donatus chercha la main de Jean Creps, qui ronflait à ses côtés dans son lit, et la secoua avec tant de force que celui-ci se réveilla et vit à son tour l'étranger qui se lavait les mains.

Celui-ci s'était retourné et dit à ses camarades de chambre :

— Bonjour, Messieurs. Avez-vous bien dormi ?

— Passablement ! merci ! répliqua Creps.

— Vous devez être diablement fatigués, ajouta le géant qui se peignait la barbe. J'ai cru que vous étiez des joueurs attardés qui regagniez votre chambre, après le tripot fermé.

— Des joueurs ! riposta Jean, en sautant au bas de son lit ; nous sommes tout simplement des chercheurs d'or comme tous ceux qui sont ici à San Francisco.

— Savez-vous, Messieurs, continua l'inconnu, en désignant Donatus, que votre camarade que voici a fait un tapage infernal toute la nuit, rêvassant, chantant, levant les bras et les jambes, comme un comédien qui apprend ou qui récite son rôle. Je suis allé le tirer par les pieds et le recouer, car j'avais cru d'abord qu'on l'assassinait.

Jean se mit à rire et raconta à l'homme à la barbe la scène dont ils avaient été témoins à la veillée.

— Je vois bien, Messieurs, que vous arrivez ici depuis peu. La vue du sang vous a émotionnés. Mais vous vous y ferez. Tandis que nous sommes ensemble, permettez-moi de vous donner un avis. Causez le moins possible avec des étrangers : en un mot soyez bref en paroles et pesez vos actes avec la plus grande mesure. N'offrez à personne l'aide de vos bras. C'est le plus sûr moyen de conserver la vie.

Tout en s'habillant Jean et ses amis continuèrent à causer avec cet homme donneur

d'avis, qui n'avait pas, comme les gens de la veille, un visage répulsif et dont les vêtements n'étaient point aussi déchirés qu'ils l'avaient cru la veille à la lueur de leur bougeoir. Mieux encore, ils s'aperçurent que l'étranger avait de bonnes manières, comme en possède un homme ayant reçu de l'éducation.

Cet individu s'adressant à Jean, lui dit :  
— Le ciel est pur aujourd'hui, et je crois que le beau temps régnera toute la journée : qui plus est, c'est dimanche.

— Dimanche ! s'écria Donatus. En effet. Nous allons nous rendre à l'église et remercier Dieu pour notre bonne arrivée dans ce pays lointain. M. Creps, veuillez demander à monsieur en quel endroit de la ville se trouve la maison du Seigneur.

L'individu ainsi interrogé haussa les épaules et répondit de la façon suivante :

— En Californie, on n'adore que le « Veau d'or. » Les temples de cette idole, ce sont les maisons de jeu, les tripots, les coupe-gorge. C'est assez.

Tout en parlant ainsi, l'homme à la barbe avait allumé un cigare, et il offrit un de ces « tabacs » aux trois amis qu'il força par ses instances à imiter son exemple.

Cela fait il leur souhaita bonne chance et sortit de la chambre.

Les amis s'avouèrent que la première impression produite par cet inconnu devait être modifiée. Décidément il n'était pas aussi méchant qu'on l'avait cru.

(A suivre.)



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

De Paris à Toulouse

	17	5 (1)	23 (3)	35	1125
	EXPRESS. 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	EXPRESS. 1 <sup>re</sup> classe.	EXPRESS. 1 <sup>re</sup> classe.	DIRECT. 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	OMNIBUS. 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.
PARIS (Aust.).....	départ.. 3 10 s.	10 10 m.	8 58 s.	11 14 s.	—
LIMOGES.....	arrivée. 1 50	4 38	3 16 s.	9 2	—
	départ.. 3 34	4 46	3 24 s.	9 29	—
BRIVE.....	arrivée. 6 36 s.	6 34 s.	4 57	12 32 s.	—
	départ.. 6 45	7 1	5 5	12 39 s.	7 11 s.
Gignac-Cressensac.....	départ.. 7 20	—	—	1 38	7 49
SOUILLAC.....	arrivée. 7 40	7 39	5 41	1 59	8 10
	départ.. 7 45	7 40	5 44	2 3	8 18
CAZOULÈS.....	arrivée. 7 52	—	—	2 10	8 25
	départ.. 7 53	—	—	2 11	8 27
Lamothe-Fénelon.....	départ.. 8 9	—	—	2 26	8 42
Nozac.....	départ.. 8 19	—	—	2 37	8 53
GOURDON.....	départ.. 8 31	8 8	6 9	2 50	9 6
Saint-Clair.....	départ.. 8 40	—	—	3 »	9 16
Dégagnac.....	départ.. 8 51	—	—	3 12	9 28
Thédirac-Peyrilles.....	départ.. 9 2	—	—	3 24	9 40
Saint-Denis-Catus.....	départ.. 9 13	—	—	3 35	9 51
Espère.....	départ.. 9 22	—	—	3 45	10 1
CAHORS.....	arrivée. 9 32	8 47	6 45	3 56	10 12 s.
	départ.. 9 41	8 54	6 54	4 5	7 30 s.
Sept-Ponts.....	départ.. 9 51	—	—	4 16	7 42 s.
Cieurac.....	départ.. 10 5	—	—	4 32	7 59 s.
Lalbenque.....	départ.. 10 12	—	—	4 40	8 8 s.
Causade.....	départ.. 10 45	9 36	7 32	5 15	8 45 s.
MONTAUBAN.....	arrivée. 11 19	10 1	7 56	5 55	9 27 s.
TOULOUSE.....	arrivée. 12 13 s.	10 49 s.	8 45	7 51	—

De Toulouse à Paris

	42 (4)	16 (2)	1140-1128	1132 (*)	4	1126	1136	40
	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 <sup>re</sup> classe.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.
TOULOUSE d.	1 » s.	2 43 s.	3 18 s.	5 45 s.	8 40 s.	—	9 16 m.	5 45 m.
MONTAUBAN d.	1 49	3 37	4 32	7 30	9 31	—	10 53	7 25
Causade.....	—	4 1	5 12	8 11	9 53	—	11 33	8 6
Lalbenque.....	—	—	5 53	8 52	—	—	12 13 s.	8 48
Cieurac.....	—	—	6 2	9 1	—	—	12 22	8 57
Sept-Ponts.....	—	—	6 14	9 13	—	—	12 34	9 9
CAHORS.....	arr. 2 45	4 38	6 22	9 21	10 30	—	12 42	9 17
	dép. 2 49	4 48	6 40	—	10 36	5 57 m.	—	9 36
Espère.....	—	—	6 53	—	—	6 11	—	9 48
St-Denis-Catus.....	—	—	7 7	—	—	6 25	—	10 1
Thédirac-Peyril.....	—	—	7 21	—	—	6 41	—	10 14
Dégagnac.....	—	—	7 30	—	—	6 50	—	10 23
Saint-Clair.....	—	—	7 40	—	—	6 59	—	10 32
GOURDON.....	—	5 30	7 55	—	11 19	7 17	—	10 45
Nozac.....	—	—	8 4	—	—	7 26	—	10 53
Lamothe-Fénel.....	—	—	8 13	—	—	7 36	—	11 2
CAZOULÈS.....	a. —	—	8 25	—	—	7 48	—	11 14
	d. —	—	8 26	—	—	7 49	—	11 15
SOUILLAC.....	a. 3 47	5 51	8 34	—	11 43	7 57	—	11 22
	d. 3 48	5 55	8 39	—	11 44	8 7	—	11 25
Gignac-Cressens.....	—	—	9 9	—	—	8 37	—	11 51
BRIVE.....	a. 4 24	6 31	9 44	—	12 22 m.	9 11	—	12 23 s.
	d. 4 28	7 »	—	—	12 29	—	—	12 50
PARIS (A.) arr.	12 5 m.	4 21 m.	—	—	9 14	—	—	11 33

1 et 2) 2<sup>e</sup> classe, pour 200 kilomètres minimum; 3<sup>e</sup> classe pour 300 kilomètres.  
 3 et 4) 2<sup>e</sup> classe, pour 300 kilomètres minimum; 3<sup>e</sup> classe, pour 400 kilomètres.  
 (\*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De Cahors à Libos

	Omnibus.	Mite (3 <sup>e</sup> cl.)	Poste.	Omnibus.
CAHORS — D.	6 5	7 50 s.	12 49 s.	6 20 s.
Mercuès.....	6 19	8 12 s.	1 3	6 44 s.
Arrêt Douelle	6 23	—	1 7	6 48 s.
Parnac.....	6 30	8 39	1 14	6 55 s.
Luzoch.....	6 36	8 55	1 20	7 2
Castellanc.....	6 49	9 20	1 32	7 15
Arrêt Prayssac	6 52	—	1 35	7 18
Puy-Evêque.....	7 1	9 42	1 42	7 28
Duravel.....	7 8	9 55	1 50	7 35
Sottrao-Touzac	7 16	10 7	1 58	7 43
Fumel.....	7 25	10 32	2 7	7 53
LIBOS — A.	7 31	10 39	2 13	7 59
PAR — Arr.	11 33 s.	—	4 21	8 39 m.

De Libos à Cahors

	Poste.	Omnibus.	Omnibus.
PARIS — D.	7 50 s.	10 50 s.	7 8 m.
Mercuès.....	7 6	8 8 s.	8 55 s.
LIBOS — D.	8 3	3 17	9 3 s.
Fumel.....	8 6	3 23	9 15 s.
Sottrao-Touzac	8 16	3 33	9 25 s.
Duravel.....	8 23	3 40	9 32 s.
Puy-l'Evêque.....	8 30	3 47	9 39 s.
Arrêt Prayssac	8 37	3 54	9 46 s.
Castellanc.....	8 43	3 59	9 51 s.
Luzoch.....	8 54	4 9	10 1
Parnac.....	9 3	4 17	10 9
Arrêt Douelle	9 8	4 22	10 14
Mercuès.....	9 13	4 27	10 19
CAHORS — A.	9 28	4 39	10 31

De Cahors à Capdenac

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.
CAHORS — D.	7 35	1 27 s.	6 27 s.
Cabessut, halte	7 32	1 56 s.	6 36 s.
Arcachon.....	7 43	1 47	6 46 s.
Mers.....	7 52	1 55	6 54 s.
Saint-Géry.....	8 14	2 17	7 14 s.
Condouct.....	8 14	2 17	7 14 s.
St-Gir, halte	8 21	2 24	7 20 s.
St-Martin-Lab.....	8 33	2 33	7 28 s.
Calvignac, halte	8 44	2 44	7 35 s.
Cajarc.....	8 55	2 55	7 47 s.
Montbrun, halte	9 6	3	7 47 s.
Teillac.....	9 10	3 11	8 6 s.
Lamadelle.....	9 29	3 29	8 18 s.
CAPDENAC, A.	9 41	3 41	8 30 s.

De Capdenac à Cahors

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.
CAPDENAC D.	7 35	11 9	5 19 s.
Lamadelle.....	7 46	11 21	5 31 s.
Teillac.....	7 56	11 33	5 43 s.
Montbrun, halte	8 4	11 42	5 52 s.
Cajarc.....	8 14	11 55	6 4
Calvignac, halte	8 24	12 6	6 15 s.
St-Martin-Lab.....	8 32	12 14	6 21 s.
St-Gir, halte	8 40	12 23	6 35 s.
Condouct.....	8 46	12 30	6 40 s.
Saint-Géry.....	9	12 45	7
Vers.....	9 5	12 51	7 6
Arcachon.....	9 15	1	7 15
Cabessut, halte	9 25	1 11	7 26
CAHORS — A.	9 51	1 19	7 34

10<sup>c</sup> En Vente partout 10<sup>c</sup>

# La VRAIE MODE

Offre GRATUITEMENT dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches

## Un Patron découpé grandeur naturelle

ET UN SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

ABONNEMENTS : un an, 6 francs; six mois, 3 fr. 50

ENVOI FRANCO D'UN SPÉCIMEN A TOUTE DEMANDE ADRESSÉE A

M. PRAT, directeur, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6<sup>e</sup> année)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Omibus mis en vente par la compagnie d'Orléans

La Compagnie d'Orléans met en vente, à des prix très réduits, les quatre grand omibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 à l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépôt des Omibus de la Compagnie situé boulevard de l'Hopital près de la gare de Paris-Austerlitz

Billets de libre circulation pour les plages de Bretagne

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'homologation de l'Administration supérieure, le projet de délivrer, chaque année, du samedi, veille des Rameaux, au 31 octobre inclusivement, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1<sup>o</sup> Pour toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de *Savenay* : première classe, 100 fr. — Deuxième classe, 75 fr.

2<sup>o</sup> Pour toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de *Savenay*. Les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres : première classe, de 0.1344. — Deuxième classe, de 0.09072.

*Billets.* — Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1<sup>er</sup>, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du *Croisic* et de *Guérande à Châteaulin* et des lignes d'embranchement vers la mer (*Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez*);

Le 2<sup>me</sup>, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares;

Le 3<sup>me</sup>, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

*Validité.* — La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages de Bretagne est de 33 jours; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographique d'environ 0.04x0.03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Billets de famille à prix réduits à l'occasion des Vacances de Pâques

En vue de faciliter les déplacements pendant les vacances de Pâques, la Compagnie d'Orléans vient de soumettre l'Administration Supérieure la proposition d'émettre du samedi, veille des Rameaux, (22 Mars), au lundi de Pâques (31 Mars) inclus, de toute station de son réseau pour toute station du réseau, distante d'au moins 125 kil. de la station de départ, des billets d'aller et retour de famille en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes aux conditions suivantes :

Réductions de 50 % sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux, autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtiendra en ajoutant au prix de quatre billets simples, le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux, l'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour et les domestiques ont la faculté de prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille.

Arrêt facultatif dans toutes les gares du parcours.

La durée de validité de ces billets est de 33 jours, non compris le jour du départ.

FÊTES DE PAQUES A MADRID

COURONNEMENT DU ROI ALPHONSE XIII

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, et du Couronnement du Roi Alphonse XIII, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 10 Mars au 15 Mai inclus, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux,

Moulins (Allier), Gannat, Moulouzon, Limoges et Clermont Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets d'aller et retour de 1<sup>re</sup> classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 francs, avec faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye; et, en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 31 Mai inclusivement, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ; ils donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe « Sud-Express », à la condition de payer en outre du prix ci-dessus, le supplément complet pour le parcours effectué dans ce train.

Semaine Sainte à Séville  
Foire de Séville

COURONNEMENT DU ROI ALPHONSE XIII

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte, du 24 au 29 Mars, et de la Foire et des Fêtes qui auront lieu à Séville, du 18 au 22 Avril, et du Couronnement du Roi Alphonse XIII, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera du 10 Mars au 16 Avril inclus, au départ de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Moulouzon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets Aller et Retour de première classe pour Séville, au prix réduit et uniforme de 250 francs par place, avec faculté d'arrêt à divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 31 Mai inclusivement, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ; ils donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe « Sud-Express » jusqu'à Madrid, à la condition de payer en outre du prix ci-dessus, le supplément complet pour le parcours effectué dans ce train.

Voyage circulaire en Bretagne

A prix très réduits

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, en vue de faciliter les excursions en Bretagne, délivre toute l'année dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aux prix très réduits de 65 francs en 1<sup>re</sup> classe et de 50 francs en 2<sup>e</sup> classe, des billets circulaires, valables 30 jours comprenant le tour de la presqu'île :

Rennes, Saint-Malo St-Servan, Dinard, St-Brieux, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur partant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

NOTA. — Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3<sup>e</sup>